



COMPTE-RENDU AG du 17 décembre 2021

Rédactrice : Claudine LEMONNIER

ACCUEIL DES PARTICIPANTS à 18 heures

La jauge de la salle et les mesures sanitaires imposées ont limité le nombre de participants. Cependant, la majeure partie des adhérents qui ne pouvaient se déplacer a tenu à donner une procuration.

Au total, 80 adhérents présents ou représentés ont pu participer au vote et le quorum a été atteint.

L'AG débute à 18 h 30

- **Présentation du rapport moral et du bilan financier**

Lecture et commentaire des documents adressés par courriel à tous les adhérents le 6 décembre 2021. Petit complément apporté sur le bilan financier avec l'encaissement des cotisations de la campagne d'hiver 2021/2022 (724 €), ce qui porte le nouveau solde à 1644.02 €
Les comptes ont été vérifiés et approuvés par Sébastien DAMMAN, adhérent depuis octobre 2021 qui remplace Pavel PEREIRA au poste de « commissaire aux comptes ».

Le rapport moral et le bilan financier sont approuvés à l'unanimité des participants.

- **Renouvellement du CA**

Candidature de Mathieu METIVIER aux postes de :

- Secrétaire, resté vacant depuis la démission de Martine RAVELEAU.
- Administrateur du blog et d'AMAPJ pour remplacer Claire PAILLOTIN qui n'habite plus à Sanvic et a dû quitter le panier cauchois en 2021.
Mathieu, adhérent au panier cauchois depuis 2019, est « un pro » des sites internet dont il a fait sa profession. Il travaillera en partenariat avec Marie TOUPET qui participait déjà à la mise à jour des rubriques du blog et d'AMAPJ mais qui est moins disponible, compte tenu de sa charge professionnelle.

Candidature de Myrtille DUBOIS au poste de présidente en remplacement de Vincent CLAQUIN, président sortant.

Myrtille, adhère pleinement aux valeurs de l'AMAP et du panier cauchois en particulier qu'elle a rejoint en 2011.

Ces candidatures sont acceptées à l'unanimité et seront entérinées lors de la prochaine réunion de CA.

Appel à candidature pour les postes de référents fruits du mardi et œufs du jeudi.

Agathe GONCALVES et Robert TOUTAIN continueront à assumer cette fonction jusqu'à la fin de la campagne d'hiver.

Il serait souhaitable de trouver des remplaçants pour la nouvelle campagne d'été 2022 afin de soulager les référents qui cumulent parfois plusieurs tâches au sein du CA. **Merci d'y réfléchir et de nous faire part de votre proposition en nous adressant un courriel à l'adresse « contact.lepaniercauchois.org ».**

- **Débat**

Les producteurs, pris par leurs obligations professionnelles ou sans passe sanitaire, s'excusent de ne pouvoir participer au débat « en présentiel » et se sont fait représenter par leurs référents.

Nous vous invitons à vous reporter au compte-rendu de CA du 25 novembre 2021 où les producteurs présents nous ont fait part de leur « ressenti » de la conjoncture actuelle. Il est possible d'y accéder en cliquant sur le lien suivant : <https://paniercauchois.wordpress.com/vie-de-lassociation/comptes-rendus/>

Nous ne retransmettrons ci-après que les compléments d'information apportés depuis cette date.



COMPTE-RENDU AG du 17 décembre 2021

Rédactrice : Claudine LEMONNIER

FERME DE LA HULOTTE (légumes et œufs)

Robert TOUTAIN nous lit le message adressé par Pierre et Astrid LE ROLLAND

Ce texte reprend « en gros » les sujets exposés dans le compte-rendu rédigé par Myrtille après la visite sur le site le 17 novembre 2021

Ce compte-rendu est également visible sur le blog dans la rubrique « Vie de l'association ».

Vous pouvez le consulter en cliquant sur le lien suivant : <https://paniercauchois.wordpress.com/vie-de-lassociation/comptes-rendus/>

Quelques précisions supplémentaires :

- Coûts des paniers et déroulement des distributions
 - Envoi mensuel ou bimensuel des prix de paniers distribués aux référents maraîcher.
 - Remise en place sur le lieu de distribution du tableau avec l'affichage du contenu du panier du jour (éventuellement chiffré) et d'une présentation avec photos, des travaux effectués à la ferme.
 - Augmentation des coûts de revient due à la hausse des matières premières et aux nouvelles normes imposées aux élevages bios : il faudra probablement revoir le prix des œufs pour les prochaines campagnes.
- Plusieurs pistes à l'étude pour enrayer la baisse des adhésions que connaissent toutes les AMAPS :
 - Déplacement de la coupure de 2 semaines au moment où la récolte est la plus faible, c'est à dire début mai, plutôt qu'en août, période où la récolte est la plus importante. Cela permettrait de « lisser » davantage la valeur des paniers hebdomadaires.
 - Diversification des productions avec plus d'endives, de la rhubarbe, des artichauts, des plantes aromatiques (persil, basilic...) s'il est possible de mettre en place des petites serres cet hiver... et pourquoi pas des pleurotes : pour l'instant, le sujet est au stade de la réflexion.
 - Créer davantage de lien entre adhérents et producteurs : organisation de chantiers participatifs avec goûter et visite de la ferme pour favoriser les échanges et la convivialité, un samedi par mois en mai, juin et juillet ?
- Difficultés rencontrées :
 - Aménagement d'un poste de travail moins pénible pour Astrid qui souffre de fibromyalgie (étude en cours avec la MSA)
 - Difficulté d'engager un salarié à temps plein afin de dégager du temps pour les travaux annexes, compte tenu des baisses d'adhésion dans toutes les AMAPs.
 - Gros travail administratif pour le montage des dossiers de subvention en vue d'aménager l'atelier œufs.

EARL ALLEAUME FRUITS

Jean Marc CORBET renouvelle les remerciements de Thibault pour l'aide apportée par l'AMAP et ses adhérents. Cela leur a permis de « garder la tête hors de l'eau » malgré les lourdes pertes subies.

EARL PATIN (viande rouge et volailles) : Sophie SAMPIC confirme les difficultés de la famille PATIN en raison des consommations plus faibles de viande et des hausses subies sur tous leurs achats : alimentation du bétail, achats des poussins, coût de l'abattage... Il leur faudra revoir leurs prix en 2022 pour éviter des pertes.

PIERRE YVES BARTHELEMY (pain et pâtes) : Marie TOUPET souhaite que Pierre Yves trouve prochainement un local au Havre pour éviter les coûts et surtout la fatigue occasionnée par ses longs déplacements.

GAEC DES BIQUETTES ET DES PRES D'ARTEMARE (fromages de chèvre et de vache) : Vincent CLAQUIN explique les démarches accomplies par Sophie GRENIER pour rechercher de nouveaux débouchés au HAVRE (EPI-BOUJOU et GRAINE EN MAIN entre autres) dans l'espoir de rentabiliser ses déplacements et reprendre si possible les distributions l'été prochain.



COMPTE-RENDU AG du 17 décembre 2021

Rédactrice : Claudine LEMONNIER

FERME DE LA MARE CAVELIERE (produits laitiers et viande de porc)

- Remise des chèques :

Des adhérents se sont plaints du regroupement de plusieurs chèques mensuels, ce qui peut créer des difficultés de trésorerie, même si les chèques ne sont jamais encaissés avant la livraison des produits.

Thierry VALLEE confirme que les chèques sont toujours remis et donc encaissés après la livraison des produits. Sylvie a été alertée et s'efforce désormais de ne pas prendre de retard pour la remise en banque des chèques mensuels.

- Commandes :

Agnès LECOURTOIS DENISE rappelle que les adhérents du panier cauchois peuvent commander en ligne des produits qui ne figurent pas dans la composition des paniers laitiers et des colis de porc (par exemple de la charcuterie ou des produits festifs en fin d'année). **Les commandes doivent être passées sur internet avant le mardi soir à minuit pour être livrées lors de la distribution du jeudi au panier cauchois.**

Elle réfléchit à peaufiner le tuto pour faciliter l'inscription des adhérents.

PHILIPPE CORDIER (miel) : Bruno MORVAN nous lit le message que lui a adressé Philippe.

- Récoltes très inférieures « à la normale » : nouveau coup dur pour Philippe après les pertes subies en 2012, à la suite de traitements chimiques effectués à proximité de ses ruches.

Philippe estime sa production de 2021 à environ ¼ de sa production habituelle. Cela est dû principalement :

- aux faibles sécrétions de nectar en raison des températures anormalement basses d'avril à août, ce qui a entraîné plus de butinage de pollen et s'est traduit par un dépeuplement des ruches.
- à l'invasion de frelons asiatiques qui se sont étonnamment attaqués aux ruches après la toussaint malgré la température plus froide.

D'août à octobre, Philippe avait pourtant piégé les frelons asiatiques et traité ses ruches à l'aide des produits autorisés pour la production bio (jusqu'au mois d'octobre, il pensait même avoir moins d'attaques que d'habitude)

Affaiblies, les ruches n'ont pu se défendre contre cette nouvelle attaque et sont mortes malgré les traitements opérés (travail très fatigant avec un masque à cartouche).

Philippe a ainsi perdu de 65 à 90 % des abeilles suivant les ruchers et même 98 % dans 3 ruchers qui n'avaient jamais eu de traitements auparavant. Ce sont les limites des traitements bio actuels.

- Conséquences :

Philippe ne veut pas acheter d'essaims Buck fast du commerce et souhaite continuer à travailler avec des abeilles noires de Normandie. Il va s'employer à améliorer les moyens de lutte bio en pratiquant le système D. Comme en 2012, il n'accepte pas de soutien financier, considérant qu'une entreprise doit être autonome pour rester viable sans dépendre d'aides extérieures.

Notre action est donc limitée d'autant qu'on ne peut guère l'aider techniquement : il faut avoir un équipement professionnel pour pouvoir travailler dans une ruche.

QUESTIONS DIVERSES

- L'AMAP ne subit-elle pas la concurrence des nombreuses épiceries bio, apparues récemment ?

Oui certainement mais ce n'est pas la même démarche : l'AMAP défend l'agriculture locale et durable en minimisant les coûts de transports, les emballages et en supprimant tous les intermédiaires.

Cela correspond à une certaine éthique de convivialité et de solidarité que partagent producteurs et adhérents.

- Comment peut on lutter contre la baisse des adhésions dans toutes les AMAPS ?

Certainement, en favorisant l'attractivité de l'offre : nous nous efforçons d'être le plus souple possible avec de nombreuses propositions de contrats pour faire face aux besoins du plus grand nombre.

Et en développant le plus possible le bouche à oreilles : c'est le moyen le plus efficace pour accroître les adhésions.



COMPTE-RENDU AG du 17 décembre 2021

Rédactrice : Claudine LEMONNIER

- Comment peut-on aider davantage les producteurs en difficultés ?

Vincent propose de revoir notre cotisation semestrielle, fixée depuis de nombreuses années à 6 €.

Nous n'avons pas de dépenses très importantes : la majeure partie est consacrée à notre adhésion au réseau des AMAP HN et au MIRAMAP, structures régionale et nationale qui défendent nos intérêts auprès des instances gouvernementales : leur aide a notamment été très précieuse lors des confinements pour nous permettre de continuer à distribuer nos produits.

Une augmentation d'1 € pourrait faciliter l'aide apportée à nos producteurs

- Quel est le projet d'avenir au Val Soleil ?

Jacky nous expose l'action de l'association CVS (abréviation de Clos Val Soleil) qui œuvre pour la création d'un tiers lieu à l'emplacement de l'ancien centre aéré.

Nous ne désespérons pas d'y retourner si le projet défendu en commun avec LOGEO et CVS est retenu par la Ville du Havre. On croise les doigts !

FIN DE L'AG à 20 h 30 après la prestation de notre adhérente conteuse DANIELLE MAILLARD qui nous a raconté l'histoire de COLIBRI, mouvement défendu par Pierre RABHI, décédé le 4 décembre 2021.
Bravo Danielle !

MERCI A TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION MALGRE LES DIFFICULTES DU MOMENT !